



La Ville de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour sa Direction des Infrastructures et des Services Techniques, au sein du Pôle Voirie et Réseaux Divers

DES AGENTS D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE/MANIFESTATION (H/F)

Cadre d'emploi des Adjoints Techniques (catégorie C)

Permis B et C obligatoires,

Sous l'autorité du responsable du Service Voirie et des chefs d'équipes des services Voirie et PPU, l'agent participera aux différentes activités du service et plus particulièrement :

Missions principales :

- Conduite d'un véhicule poids lourd + remorque (Permis B C E)
- Repérage des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence
- Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale (peinture routière; panneaux)
- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, maçonnerie, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier
- Maintenance courante de l'outillage de chantier
- Entretien des petits ouvrages en bois (ponts et passerelles)
- Intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle (mise en sécurité)
- Fouille et/ou déblaiement des éléments encombrant la voirie
- Enlèvement des affiches clandestines
- Déneigement (conduite d'un véhicule)

Missions secondaires :

- Transport de mobilier pour manifestations/mise en place (tables, bancs, chaises barrières)

Profil

- Être titulaire du permis B, C, E et FIMO
- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) grue, chargeuse et chariot
- Notions de masse, poids, résistance à la traction et au cisaillement (Montage des tribunes et tentes)
- Techniques de levage et portage d'objets lourds
- Technique de lecture de plans
- Connaissance des règles de sécurité nécessaires au travail sous circulation
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Avoir le sens du service public
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur
- Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe

Spécificités du poste - sujétions

- Astreintes de nuit et de week-end en période hivernale et lors des manifestations

Contact : Frédéric JOSE BURNET, Responsable du service Voirie, 04.50.53.75.25

Date limite de dépôt des candidatures : 15/12/2021

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Chamonix Mont-Blanc, par courrier à la Mairie de Chamonix Mont-Blanc, Direction des Ressources Humaines, hôtel de ville, BP 89, 74402 Chamonix Mont-Blanc ou par mail à emploi@chamonix.fr